Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260630-DCM_2026_091-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
-
DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE
-
Mairie de **CHINON**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU **MARDI 30 JUIN 2026**

2026-091

Le mardi 30 juin, à 18h300, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 24 juin 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 23
Nombre de Membres présents : 28	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 1	Abstention : 6
	Non votant : 0

SONT PRESENTS :
Monsieur DUPONT, Monsieur JAILLAIS, Madame LAMBERT, Monsieur DUCHESNE, Madame LAGREE, Monsieur PLANCHON, Madame PAVERO, Monsieur BRETT, Madame LECRUT-CHARNAVEL, Madame BOISNIER, Madame GACHET, Madame GUEYE, Monsieur FLEUREAUX, Monsieur SARKADI, Monsieur GUERTIN Madame LEFAY, Monsieur BERTRANDA, Madame MARTINEAU, Monsieur RIBEIRO, Madame BADILLER, Madame DE JENLIS, Monsieur VARANNE, Madame PANNIER, Monsieur DUFRESNE, Madame RUFET, Madame BOURGEOIS, Monsieur FIELD, Monsieur NIZOU

ONT DONNE PROCURATION :
Monsieur LE TREUT à Monsieur JAILLAIS

ABSENT EXCUSE :
Monsieur LE TREUT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame BOURGEOIS

Tableau des effectifs – Juillet 2026 - Modification

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le tableau des effectifs,
Vu l'avis favorable du comité restreint ressources humaines du 4 juin 2026 concernant les avancements de grades 2026,

Il est rappelé à l'Assemblée que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant et informe qu'une mise à jour du tableau des effectifs est nécessaire suite aux besoins et à l'évolution des services.

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260630-DCM_2026_091-DE

MODIFICATION D'EMPLOIS PERMANENTS

- Avancements de grades 2026 :

Dans le cadre des avancements de grades de l'année 2026 et suite à l'avis favorable donné par le comité restreint « ressources humaines » du 4 juin dernier, il est proposé la modification du tableau des effectifs de la ville, comme repris dans le tableau ci-après.

AVANCEMENTS DE GRADES 2026 - Transformation de postes

Filière	Catégorie	Grade actuel	Nouveau grade	Temps de travail	Date d'effet
Médico-sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	35/35	01/11/2026
Médico- sociale	C	Agent social principal de 2ème classe	Agent social principal de 1ère classe	35/35	01/11/2026
Technique	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	35/35	01/11/2026
Technique	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	35/35	01/11/2026
Technique	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	35/35	01/11/2026
Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35/35	01/11/2026
Administrative	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35/35	01/11/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE (avec 6 abstentions : Monsieur FIELD, Monsieur NIZOU, Madame BOURGEOIS, Madame RUFET, Monsieur DUFRESNE, Madame PANNIER)

- ***APPROUVE** la modification du tableau des effectifs présenté ci-dessus*
- ***INSCRIT** au budget les crédits nécessaires.*

Fait à Chinon, le 30 juin 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHINON (I. & L.)

Jean-Luc DUPONT

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.